Alcohol and Gaming Commission of Ontario
Commission des alcools et des jeux de l'Ontario

90 Sheppard Avenue East
Suite 200
Toronto (Ontario) M2N 0A4

90, avenue Sheppard Est
Bureau 200
Toronto (Ontario) M2N 0A4

Tel./Tél. : 416 326-8700 or/ou 1 800 522-2876 toll free in Ontario/sans frais en Ontario

Ontario

Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Grand River Raceway				
Date	20 juin 2025			**Heure de départ**	18 h 20
Conditions météorologiques	Couvert (Temp. : 20 °C)			**Vent**	19 km/h Ouest
État de la piste	Rapide	(Variante 0 s.)			
Nombre de courses	10	**Courses de qualification**	S/O	**Nombre total d'inscriptions**	98
Paris mutuels	$ 201,568				

Vétérinaire contacté Oui	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef Fred Brethour **Vétérinaire officielle** Dre Abigail Stovman	**Juge associé** Peter Gillies	**Juge associé** Gary Patterson

Rapport sur les courses de la journée
(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)…

Bureau :

Rien à signaler.

Courses :

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Examen du bris d'allure survenu au #7, "Eartha", (G. Rooney), avant le départ.

Course 4 – Le #4, "Heartily, (J. Ryan) devra se qualifier pour les bris d'allure.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Le deuxième quart était de 31:1, mais le vainqueur de la course, le #5, “First Cast”, (R. Holliday), s’est détaché en tête du peloton dans le deuxième quart.
Aucune infraction pour quart lent n’a donc été constatée.

Le #1, “Moona”, a également été inscrit après la course sur la liste des vétérinaires à long terme (boiterie) par la vétérinaire officielle.
Il devra se qualifier.

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – **Enquête**
Le #2, “Allstar Willow”, (B. Macdonald), arrivé en 3^{e} position, a fait un bris d’allure après le départ et s’est conformé aux règles de la CAJO sur les bris d’allure. Aucun placement n’est requis.
Lien pour la vidéo d’enquête : Aucune vidéo disponible.

On a rappelé au conducteur, Larry Kestle, les règles en vigueur sur les stimulations de la CAJO, et un avertissement lui a été donné, car il n’avait pas participé à une course ordinaire depuis plus de deux ans.

Course 10 – Rien à signaler.

Réclamations :
Course 6
“Maximus Bg” (1), pour $ 8,000, propriétaire-entraîneur Kyle Bossence.